

Image not found or type unknown



Offre de pret validité et mes droits

Par **delphe**, le **04/11/2015** à **12:24**

bonjour,

ma banque m'a envoyé des offres de pret immobiliers pour mon credit signés et tamponnés de leur part.

Je suis dans les 11 jours pour le renvoi.

Mais la banquiere m'a envoyé un mail deux jours après reception m'indiquant que des erreurs s'etaient glissées dans mes offres.

En recevant les nouvelles offres les termes (dont l'indice de calcul indice credit mutuel changé par l'euribor 3 mois)avaient changés.

Ma question est de savoir si je suis dans mon droit et si la banque ne peut pas s'opposer si je renvoies les premières offres de pret???

Savoir si je suis dans mon droit ou ont ils le droit de tout modifier?

Merci d'avance